



Nantes, le 01 avril 2020

Madame, Monsieur,

Actuellement, un service de garde des enfants des personnels de santé est organisé au sein de l'établissement

Cet accueil est, à partir de ce jour, étendu aux enfants des personnels participant aux forces de sécurité intérieure (gendarmes, personnels de police nationale, sapeurs-pompiers professionnels, personnels de préfecture indispensables à la gestion de la crise).

Cet accueil sera assuré par des enseignants et/ou du personnel des établissements. Les élèves seront accueillis par groupe de 10 au maximum.

Les parents concernés justifieront de leur situation en présentant leur attestation qui leur sera remise par l'autorité préfectorale.

Si vous êtes donc concernés et que **vous n'avez pas de moyen de garde**, je vous invite à revenir vers moi rapidement par retour de mail : direction@ststanislas.net

En tout état de cause, nous ne pourrons pas assurer le service de restauration, il vous faudra donc apporter le repas de votre (vos) enfant(s).

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre dévouement

Cordialement,



Thierry BOUGÈRE
Chef d'établissement
Collège Lycée CPGE Saint Stanislas
2 rue Saint Stanislas - CS 40905
44009 Nantes CEDEX 01
02 40 20 17 50
<https://www.saintstanislas.eu>